

dernière fois, et si l'on a accompli la pénitence imposée : puis on commence sa confession, en disant à chaque article : *Je m'accuse de, etc.*

R. L'accusation des péchés étant finie, que faut-il dire ?

R. Il faut dire : " Je m'accuse de plus, de bien d'autres péchés que je ne connais pas et de ceux de toute ma vie : j'en demande à Dieu pardon, et à vous, mon père, la pénitence et l'absolution."

D. Comment faut-il recevoir les avis du confesseur ?

R. Il faut les recevoir avec beaucoup de respect et de désir de les mettre en pratique, et se soumettre à la pénitence qu'il impose, puis achever le *Confiteor*, quand il en donne le signal.

En français.

*Par ma faute, etc.*

En latin.

*Meâ culpâ.*

D. Si le confesseur juge à propos d'accorder l'absolution, que faut-il faire ?

R. Il faut pendant qu'il la donne, renouveler son acte de contrition, puis se retirer à l'écart, remercier Dieu de la grâce que l'on vient de recevoir, et faire sa pénitence aussitôt que possible.

D. En quels termes faut-il remercier Dieu, après avoir reçu l'absolution ?

R. Ceux qui ne savent pas lire, peuvent le faire par la prière suivante, et la répéter autant de fois qu'il leur plaira.

" Je  
" par l  
" rece  
" âme  
" fait  
" qui  
" char  
" éter  
" Acc  
" pers  
" tôt  
" ner

\*D.  
R.  
et au  
leur  
D  
R  
et le  
avec  
des  
l'au  
par  
que  
à l